

# URBANISME

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de :

### Permis d'urbanisme

Le demandeur est **Parc naturel des deux Ourthes** de 6660 HOUFFALIZE – Rue de La-Roche, 8.

Le terrain concerné est situé à **6660 HOUFFALIZE - Filly, et cadastré HOUFFALIZE Div. IV, Sect. E, n° 1071a.**

Le projet consiste en **la mise en place d'une œuvre pérenne à la confluence des deux ourthes** et présente les caractéristiques suivantes :

- *Dérogation au plan de secteur : Zone forestière d'intérêt paysager.*

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ;
- les samedis de 9h00 à 11h00.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service urbanisme 061/28 00 56.

**L'enquête publique est ouverte le 15/04/2019 et clôturée le 30/04/2019.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE,
- par télécopie au numéro : 061/28 00 41,
- remises au Service urbanisme dont le bureau se trouve à rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 25/2019.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE, le 30/04/2019, à 11h00.

Le bureau du Service urbanisme chargé de donner des explications sur le projet se trouve à 6660 HOUFFALIZE, rue de Schaerbeek, 1.